

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



***SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL
(SANRU)***

DEMANDE DE PRIX

POUR LA

**SELECTION D'UN ENTREPOT POUR LE STOCKAGE ET GARDIENNAGE DES
MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES D'INSECTICIDE A LONGUE DUREE
D'ACTION (MILD) POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL DANS LA
PROVINCE DU HAUT-KATANGA**

DATE LIMITE : 21 janvier 2025 heures précises (heure de Lubumbashi)

DC N° 090/SANRU/FM/GC7/CAMP/2025

MODE URGENCE

Janvier 2025

II. Lettre de Demande de Cotation

Aux Soumissionnaires :

Réf. : DC N° 090/SANRU/FM/GC7/CAMP/2025

SELECTION D'UN ENTREPOT POUR LE STOCKAGE ET GARDIENNAGE DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES D'INSECTICIDE A LONGUE DUREE D'ACTION (MILD) POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL DANS LA PROVINCE DU HAUT-KATANGA.

Objet : Demande de Prix

Madame, Monsieur,

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) a obtenu une allocation financière du Fonds Mondial dans le cadre de la subvention Malaria pour la période 2024-2026.

SANRU ASBL, a été désigné comme Principal Récipiendaire (PR) pour l'acquisition, la gestion et la distribution d'une partie des produits pharmaceutiques, médicaux et non médicaux pour la subvention de lutte contre la malaria.

Conformément au plan de mise en œuvre, SANRU asbl se propose d'utiliser une partie de cette allocation, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché de d'entreposage et de gardiennage de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) dans la province du Haut-Katanga.

Sur ce, SANRU Asbl souhaite sélectionner un entrepôt répondant aux normes requises dans cette province (à Lubumbashi) et invite ainsi, par la présente demande de prix, les candidats intéressés à présenter une offre reliée sous pli fermé et cacheté pour l'entreposage de ses intrants suivant les termes de référence. Les capacités techniques d'exécution de la mission ainsi que les coûts totaux des offres serviront de base à la sélection des prestataires.

Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le présent marché est à un seul lot. SANRU se réserve le droit de retenir plus d'un entrepôt pour atteindre la superficie recherchée.

L'offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distinct et devra nous parvenir, au plus tard le **21 janvier 2025 à 11 heures** très précises (heure locale de Lubumbashi). L'offre demeurera valide jusqu'au **21 avril 2025**.

Les Soumissionnaires devront répondre à des critères de qualification concernant leurs capacités techniques et leurs expériences. Ils devront disposer :

- a) D'une expérience générale d'au moins d'au moins trois (3) années, à compter du 01 janvier 2022 au minimum et prenant 2023 comme une année effective dans l'entreposage en général ;
- b) Références d'au moins deux (2) contrats similaires d'entreposage des produits

pharmaceutiques et non pharmaceutiques en dehors des produits dangereux ou inflammables tels que le carburant, les combustibles, les lubrifiants, etc. exécutés dans les trois dernières années à compter du 01 janvier 2022 ;

- c) D'un espace adéquat (surface, sécurité, etc.) En propre ou en location, pouvant servir d'entrepôt, d'un service de gardiennage 24h/24, d'une équipe de manutention ;

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces fournitures que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer complètement et nous le retourner au plus tard **le 21 janvier 2025 à 11 heures précises (heure de Lubumbashi).**

Votre offre sera adressée à Monsieur le Directeur Exécutif de SANRU asbl, sous pli fermé, avec la mention « **Demande de Prix N° 090/SANRU/FM/GC7/CAMP/2025 : SELECTION D'UN ENTREPOT POUR LE STOCKAGE ET GARDIENNAGE DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES D'INSECTICIDE A LONGUE DUREE D'ACTION (MILD) POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL DANS LA PROVINCE DU HAUT-KATANGA** ».

Le prix du soumissionnaire retenu sera maintenu inchangé pour toute la durée du contrat avec la possibilité de renouvellement deux fois. SANRU ASBL pourra faire des commandes supplémentaires pour ses différents projets sur base des prix unitaires retenus.

Le marché est exonéré des droits de taxes en République Démocratique du Congo.

Les offres devront être reliées et placées dans une enveloppe scellée et cachetée et portant le numéro et titre de la demande de cotation ainsi que le nom du soumissionnaire. Les offres reliées saisies à l'ordinateur seront présentées de la manière suivante :

- 1) Lettre de soumission ;
- 2) Bordereau Descriptif et Quantités (BDQ) ;
- 3) Documents Légaux du Fournisseur
- 4) Références bancaires (intitulé, nom du propriétaire, numéro de compte, nom de la banque, adresse de la banque, code RIB du Soumissionnaire et non de son Représentant) ;
- 5) Renseignements sur la Personne habilitée à signer le marché (voir formulaire en annexe) ;

Les offres seront déposées au siège national de SANRU Asbl Haut-Katanga, à Lubumbashi, située au N° **xxxxx**, Avenue Tanganyika, Commune Annexe, Ville de Lubumbashi (réf. Avenue Chef Kaponda, Golf Malela). Elles seront obligatoirement accompagnées des documents prouvant de l'existence légale du fournisseur. Il s'agira au minimum de l'Identification Nationale, du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM » et des coordonnées bancaires ;

L'évaluation des offres comportera les principales étapes suivantes :

Vérification des preuves de l'existence légale des fournisseurs. Il s'agira au minimum de l'Identification Nationale, du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM », et coordonnées bancaires, **le RIB doit obligatoirement être celui du Soumissionnaire (personne morale)**, preuve de l'expérience générale d'au moins d'au moins trois (3) années, à compter du 01 janvier 2022 au minimum et prenant 2023 comme une année effective dans l'entreposage en général, les preuves d'au moins deux (2) contrats similaires + preuves d'exécution et assurance (critère non éliminatoire à cette étape).

- L'analyse technique des seules offres qui comporteront tous les éléments administratifs ci-haut énumérés. Cette évaluation consistera à vérifier la conformité des informations techniques affichées par les soumissionnaires dans leurs offres à la description des services retenus (voir les éléments dans la fiche de certification);
- L'analyse financière qui, elle, concernera la comparaison des coûts proposés par les soumissionnaires dont les offres auront été jugées administrativement et techniquement valables.

En cas d'égalité parfaite qualité/coût, les délais de livraison affichés par les soumissionnaires permettront de les départager. Et en cas de persistance de cette égalité, l'expérience avec SANRU ou un autre Organisme à financements internationaux sera utilisé.

Les offres remises hors délai et celles non accompagnées des documents prouvant l'existence légale du soumissionnaire seront rejetées.

Une visite des entrepôts proposés est obligatoire pour s'assurer de la conformité technique dans le cadre du présent marché.

Merci d'accuser réception du présent message.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Kinshasa, le 13 janvier 2025

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.H

Directeur Exécutif

III. Bordereau Descriptif Quantitatif

III. Bordereau Descriptif Quantitatif
(A remplir par le prestataire)

DCN° 090/SANRU/FM/GC7/CAMP/2024

"Sélection d'un entrepôt pour le stockage des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILD) dans la Province du Haut-Katanga

Entreposage aux dépôts centraux

Province	Sites	Capacité souhaitée de l'entrepôt en m ²	Période estimative	Surface proposée (m ²)	Coût Unitaire au m ²	Coût mensuel d'entreposage	Coût total pour la période
				a	b	c = a x b	
HAUT-KATANGA	LUBUMBASHI	1800	Janvier à Mars 2025				

Le coût de l'entreposage prend en compte l'IRL (si applicable), la mise en place des palettes, frais administratifs (eau, courant, gardiennage, extincteurs, manutention)

Nom de l'Entreprise soumissionnaire :

Date, signature et cachet de l'Entreprise :

(Merci de mettre votre cachet sur la page)

Nom de la personne à contacter :

Coordonnées téléphoniques :

Coordonnées Courriel :

GRILLE D'ÉVALUATION TECHNIQUE

N°	Critères d'évaluation de la Proposition technique	Score	E1	E2	E3	E4
1.	Expérience générale d'au moins trois (3) années, à compter du 01 janvier 2021 <ul style="list-style-type: none"> • 3 expériences et plus : 10 points • 2 expériences : 5 points • 1 expérience : 1 point 	10				
2.	Références d'au moins deux (2) contrats similaires d'entreposage des produits pharmaceutiques et non pharmaceutiques en dehors des produits dangereux ou inflammables tels que le carburant, les combustibles, les lubrifiants, etc exécutés à compter du 01 janvier 2022 <ul style="list-style-type: none"> • Chaque marché vaut 5 points 	10				
3.	Espace adéquat (supérieur ou égal à 1800 m ²) réservé uniquement au stockage des MILD pas d'autres produits : <ul style="list-style-type: none"> • Pour une surface égale ou supérieure à 1800 m² : 10 points • Entre 1799 et 1350 m² : 7,5 points • Entre 1349 et 900 m² : 5 points • Entre 899 et 450 m² : 2,5 points • Moins de 450 m² : 1,5 points 	10				
4.	Sécurité des locaux y compris l'accès (présence de clôture, mur non défectueux, porte en fer n'ayant pas subi de dégradation) <ul style="list-style-type: none"> • Présence de clôture : 4 pts • Murs non défectueux : 3 pts • Porte en fer : 3 pts 	10				
5.	Bon pavement et disponibilité des palettes ou autres matériels pouvant jouer le même rôle (bois, planches, bambous...) <ul style="list-style-type: none"> • Bon pavement : 2 pts 	5				

	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité palettes ou tout autre matériel pouvant jouer le même rôle : 3 pts 					
6.	Espace sec et à l'abri des intempéries	10				
7.	Etanchéité de la toiture (bonne charpente)	10				
8.	<p>Bon système d'aération (présence des trous d'aération)</p> <ul style="list-style-type: none"> Bon système d'aération (ventilateurs, climatisation : 10 pts <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> Trous d'aération ou fenêtres non hermétiquement fermées : 10 pts 	10				
9.	Bon système de canalisation d'eau autour de l'entrepôt	5				
10.	<p>Accessible aux grands camions même en saison de pluie</p> <ul style="list-style-type: none"> Accès direct à l'entrepôt : 10 pts Accès indirect à l'entrepôt (le camion reste sur la voie principale, les manutentionnaires transportent les MILD jusqu'à l'entrepôt) : 5 pts Accès direct mais entrepôt accessible par des marches d'escalier : 5 pts Accès indirect et entrepôt accessible par des marches d'escalier : 2,5 pts 	10				
11.	<p>Localisation géographique de l'entrepôt</p> <ul style="list-style-type: none"> Situé sur terrain bien sec, non sujet à des inondations : 10 points Situé sur un terrain sec, mais qui a déjà connu d'inondation (voir humidité du sol) : 6 points Situé sur un terrain sec mais à côté d'un point de vente des produits pétroliers (Filling station / Station-service) : 3 points 	10				
12.	Présence d'Extincteurs non expirés : 10	10				

	pts <i>(voir Notice de l'agence de contrôle sur l'extincteur, en cas d'absence de cette étiquette, on considère que la date a expiré)</i>					
13.	Thermomètres installés : 10 pts	10				
14.	Service de gardiennage 24 h / 24	10				
15.	Disponibilité de l'entrepôt : <ul style="list-style-type: none"> • 100% vide : 10 points • 75% vide et 25% occupé par des produits compatibles avec les MILD : 8 points • 75% vide et 25% occupé par des produits incompatibles avec les MILD : 4 points • 50% vide et 50% occupé par des produits compatibles avec les MILD : 6 points • par des produits compatibles avec les MILD : 3 points 	10				
	NOTE	140				

IV - Modèle de lettre de cotation

Lettre de Cotation

Date: _____

Demande de cotation N°

A: *[nom et adresse du Client]*

Mesdames, Messieurs,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de procéder à la sélection d'un entrepôt dans la province de Lubumbashi.

Conformément à la Demande de cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à fournir les articles selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de clôture de dépôt des offres fixée, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de cotation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 2025

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

VI - Lettre de Marché (Contrat)

Lettre de Marché (Contrat)

Aux termes de la consultation N° 090/SANRU/FM/GC7/CAMP/2025, intervenue le 13 janvier 2025. Il est établi ce qui suit entre :

SANRU asbl, située au n° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Ville-Province de Kinshasa, République Démocratique du Congo, représentée par le **Dr NGOMA MIEZI KINTAUDI, Directeur Exécutif** (ci-après désignée comme « le Client ») d'une part et ;

_____, situé au n° _____ de l'Avenue _____, Commune de _____, Ville de _____, République Démocratique du Congo, téléphone : + 243 _____, (ci-après désigné comme « le Prestataire » d'autre part ;

ATTENDU que Client désire le **service d'entreposage soit rendu** et a accepté une offre du Prestataire pour un montant égal à _____ (**_____ Dollars Américains**) (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
 - (a) Le Bordereau Description Quantitatif, Calendrier de livraison ;
 - (b) L'Offre du Prestataire ;
 - (c) Lettre de notification d'attribution du marché adressée au Prestataire.

2. En contrepartie des règlements à effectuer par le Client au profit du Prestataire, comme indiqué ci-après, le Prestataire convient de livrer la fourniture, et de remédier aux défauts et malfaçons dans les 48 heures conformément, à tous égards, aux stipulations du présent contrat.

3. Le Client convient, par la présente de payer au Prestataire de services, en contrepartie des fournitures et des services rendus, le montant y relatif, conformément aux dispositions (définitions, procédures et modalités), à savoir :
 - i. La durée du contrat est de douze (12) mois, prenant cours à la date de signature du contrat définitif, soit du _____ au _____ et les prix unitaires, tels que repris dans l'offre de l'adjudicataire, sont invariables pendant toute la durée du contrat ;

 - ii. Les délais de livraison seront d'au plus _____ jours calendrier à dater de la réception du Bon de Commande. Dans le cas contraire, une pénalité de 0,1 % sera appliquée par jour calendrier de retard de livraison, assortie d'une résiliation du contrat en cas d'un cumul de 10 %.

 - iii. Les paiements interviendront dans les 30 jours suivant la réception de la facture et du PV de réception des fournitures repris dans le bon de commande et jugées conformes (quantité, prix et qualité) par l'Acheteur ;

Les paiements seront effectués par virement bancaire, au prorata des imprimés réceptionnés, au compte du Fournisseur dont les coordonnées figurent ci-dessous :

1. Propriétaire du compte : _____
2. Titre du compte : _____
3. Numéro du compte : _____
4. Nom de la Banque : _____
5. Adresse de la banque : _____
6. Code SWIFT de la banque : _____
7. Code RIB de la Banque : _____

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont établi et signé le présent contrat conformément aux lois en vigueur en République Démocratique du Congo, aux jours, mois et année ci-dessus.

Fait à Kinshasa, le 13 janvier 2025

Signé par, **Dr NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.H Directeur Exécutif** (Pour SANRU)

Signé par, _____ (pour le Fournisseur)

Annexe - Renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Processus d'achat No. : *[insérer le numéro processus d'achat]*

Titre du processus d'achat : *[insérer le titre du processus d'achat]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>		
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement ou Non-Applicable]</i>		
3. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>		
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>		
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>		
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire :		
Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i>		
Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i>		
Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i>		
Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>		
7. Ci-joint, la copie des originaux des documents ci-après : <i>[tiquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i>		
<input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée en 1 ci-dessus, en conformité avec les clauses 4.1 et 4.2 des IS.		
<input type="checkbox"/> En cas de groupement, lettre d'intention de constituer un groupement, ou accord de groupement, en conformité avec l'alinéa 4.1 des IS.		
<input type="checkbox"/> Dans le cas d'une entreprise publiques du pays du Bénéficiaire, documents établissant qu'elle est juridiquement et financièrement autonome, et administrées selon les règles du droit commercial, en conformité avec l'alinéa 4.5 des IS.		
8. Les personnes représentant notre compagnie pour ce processus d'achat et autorisées à signer les différents documents de cette offre sont les suivantes :		
Nom et Prénom	Position	Date et Signature/cachet

